



Propriétaire absent pour l'état des lieux

Par **youpyoup**, le **05/11/2008 à 22:19**

Bonjour,

voilà, je suis étudiant, et je loue un appartement de particuliers meublé qui date de 1997. J'ai eu des soucis avec mon propriétaire à chaque fois qu'il y a eu un problème dans l'appartement (chauffe-eau en panne, radiateur HS...). A chaque fois, ça a créé un scandale et il a mis très longtemps à intervenir.

Je souhaite quitter mon logement fin décembre et j'ai envoyé un préavis (3 mois au préalable comme précisé dans le contrat) et mon propriétaire m'a prévenu qu'il me demanderait des justificatifs pour mon départ. Outre ce premier aspect que je trouve abusif, il m'a dit qu'il ne me ferait aucun cadeau lors de l'état des lieux. Je n'ai rien dégradé dans cet appartement mais je crains qu'il ne se présente pas lors de cet état des lieux afin que je paye plus longtemps.

Quelle précaution dois-je prendre pour éviter cette absence ou pire, qu'il essaye de m'extorquer ma caution?

Si je dois contacter un huissier, qui devra en payer les frais?

Par avance, merci.